



LES PÔLES D'APPUI ET DE RESSOURCES HANDICAP ET INCLUSION EN GRAND EST : DES DISPOSITIFS AU SERVICE DE L'INCLUSION



**RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation Régionale Académique
à la Jeunesse, à l'Engagement
et aux Sports

SOMMAIRE

- **ÉDITO**
- **DÉFINITION**
- **PRÉAMBULE**
 - **La région Grand Est**
- **LES PÔLES d'APPUI ET DE RESSOURCES HANDICAP ET INCLUSION (PARHI) EN GRAND EST**
 - 08-Ardenne – **OnDitCap ! Pôle d'Appui et de Ressources des Ardennes**
 - 10-Aube – **Pôle Ressources Handicap de l'Aube**
 - 67-Bas-Rhin – **Centre ressources Enfant Jeunesse & Handicap**
 - 67-Bas-Rhin – **Centre Ressources Petite Enfance et Handicap**
 - 68-Haut-Rhin – **Pôle Ressources Handicap 68**
 - 51-Marne – **Espace Enfance et Handicap**
 - 54-Meurthe-et-Moselle – **Parcours Inclusif de l'Enfant au Développement Différent**
 - 54-Meurthe-et-Moselle – **HandiLoisirs 54**
 - 55-Meuse – **Accueil, Mixité, Inclusion et Socialisation**
 - 57-Moselle - **Pôle d'Appui et de Ressources Inclusives**
 - 88-Vosges – **Collectif 100% Loisirs**
- **MERCI**





ÉDITO



L'INCLUSION DES MINEURS EN SITUATION DE HANDICAP EN ACM : UN ENJEU ESSENTIEL

Chers partenaires,

L'inclusion des mineurs en situation de handicap en accueil collectif de mineurs est un enjeu essentiel. Elle incarne une véritable ambition, celle d'une égalité des chances et d'un vivre-ensemble. Inclure pleinement les enfants en situation de handicap dans les accueils collectifs de mineurs, c'est semer les graines d'une société plus inclusive.

Chaque enfant a le droit de s'épanouir au sein d'un accueil collectif garantissant une qualité éducative satisfaisante, quel que soit son handicap. Les pôles d'appui existent pour que cet épanouissement devienne une réalité.

La délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports s'est naturellement engagée auprès des pôles d'appui et de ressources handicap en les soutenant dans la structuration d'un réseau d'échange régional. Vous trouverez dans ce livret leurs coordonnées, les ressources et les offres de service proposées sur vos territoires afin de vous guider vers une meilleure inclusion des enfants.

La DRAJES contribue à faire de l'inclusion une réalité tangible, au-delà des mots, pour que personne ne reste sur le bord du chemin.



Emmanuel THIRY,
Délégué régional académique à la jeunesse,
à l'engagement et aux sports.



VERS UNE SYNERGIE RENFORCÉE POUR L'INCLUSION EN GRAND EST

Chers partenaires, acteurs de l'éducation populaire et de l'accompagnement,

Nous sommes heureux de vous présenter ce livret dédié au regroupement des Pôles d'Appui et de Ressources Handicap et Inclusion de la Région Grand Est. Ce document n'est pas seulement un outil de référence, mais un véritable manifeste de notre engagement collectif envers une politique inclusive et innovante.

Dans un contexte où les défis éducatifs se diversifient, il est essentiel de créer des synergies entre les différents acteurs. Les Pôles d'Appui et de Ressources Handicap jouent un rôle crucial en offrant des ressources et un soutien adapté aux équipes éducatives, aux animateurs, aux enfants et à leurs familles. Ils sont les garants d'une pédagogie différenciée, prenant en compte les besoins spécifiques de chacun.

Ce livret a pour ambition de clarifier les missions de chaque pôle, d'identifier les ressources disponibles et de favoriser les échanges entre les équipes. En unissant nos forces, nous pouvons multiplier les initiatives, enrichir nos pratiques et garantir à chaque enfant les conditions nécessaires à son épanouissement.

Nous sommes convaincus que cette dynamique collaborative contribuera à renforcer la qualité de l'accompagnement et à faire de la région Grand Est un modèle d'innovation inclusive. Ensemble, faisons de cette région un territoire où chaque enfant trouve sa place et peut s'épanouir pleinement.

Engageons-nous dans cette aventure collective, et faisons rayonner nos savoir-faire et nos expériences pour le bénéfice de nos enfants.

Avec nos sincères salutations,



Fanny MAHAUT,
Présidente de la Fédération
Familles Rurales des Ardennes.



DÉFINITION

Définition d'un Pôle d'Appui et de Ressources Handicap Inclusion

Les PARHI agissent, sur leur territoire d'implantation, auprès des familles et des acteurs, afin de promouvoir, faciliter et développer l'accès effectif et la pleine participation des enfants et des jeunes en situation de handicap aux modes d'accueil de la petite enfance, péri et extrascolaires, de loisirs ou de vacances.

Ils fondent leur action sur les principes de droit fondamental, d'accessibilité universelle et d'accueil inconditionnel des publics en situation de handicap définis par nos valeurs républicaines, notre cadre législatif et les conventions internationales.

Ils assurent, en premier lieu, une mission d'information et d'accompagnement des familles ayant un enfant en situation de handicap, dans leur recherche de solutions de modes d'accueil sur la période de la petite enfance, ou sur les temps péri et extrascolaires, de loisirs ou de vacances.

D'autre part, les PARHI assurent, auprès des lieux d'accueil du territoire, un appui technique et une expertise, de nature à les accompagner dans la préparation et la mise en œuvre de l'accueil effectif des enfants ou des jeunes en situation de handicap. Ils peuvent mettre en œuvre :

- des actions de sensibilisation sur le territoire (campagne d'information, mise à disposition de malles pédagogiques...)
- des actions de formation à destination des organisateurs et/ou des équipes d'encadrement
- des actions de promotion et de valorisation des initiatives et des actions réalisées sur le territoire
- des actions d'analyse ou d'observation de la fréquentation des enfants en situation de handicap et de son évolution sur le territoire.

Public Cible

L'action des PARHI concerne prioritairement les enfants ou jeunes en situation de handicap, au sens de la loi du 11 février 2005, c'est-à-dire faisant l'objet d'une décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), en termes de reconnaissance de taux d'incapacité, d'attribution d'allocations, d'aménagements de la scolarité, d'orientation en établissement médico-social...

Toutefois, selon les territoires et les modes d'intervention, en fonction des âges ou des types de structures, les Pôles d'Appui et de Ressources peuvent également intervenir auprès d'un public présentant des problématiques plus générales de besoins particuliers.



Pilotage et gouvernance

Les PARHI prennent en compte la dynamique partenariale, le positionnement singulier de « tiers facilitateur » et l’ancrage territorial qui les caractérisent.

Le pilotage peut être assuré par un ou plusieurs acteur(s) disposant d’une légitimité ou d’expertise reconnues, qu’il s’agisse de mouvements de jeunesse et d’éducation populaire, d’associations représentatives de parents, de gestionnaires de lieux d’accueils, d’établissements ou services du secteur médico-social ou de collectivités territoriales...

Impact et évaluation

La finalité des PAHRI est de contribuer au développement effectif de l’accès des enfants et des jeunes en situation de handicap aux lieux d’accueil, dans une logique de continuité de parcours de vie des enfants et de leurs familles.

Aussi, un dispositif d’évaluation de son action est mis en place sur la base d’indicateurs en rapport avec son périmètre d’intervention et les moyens qui lui sont alloués. Il comprend des éléments qualitatifs (besoins et attentes des familles, difficultés rencontrées, nature des interventions, modes d’accompagnement, impact des accueils...) et quantitatifs (nombre de familles accompagnées, nombre de lieux accompagnés, nombre d’enfants accueillis, besoins non couverts...).

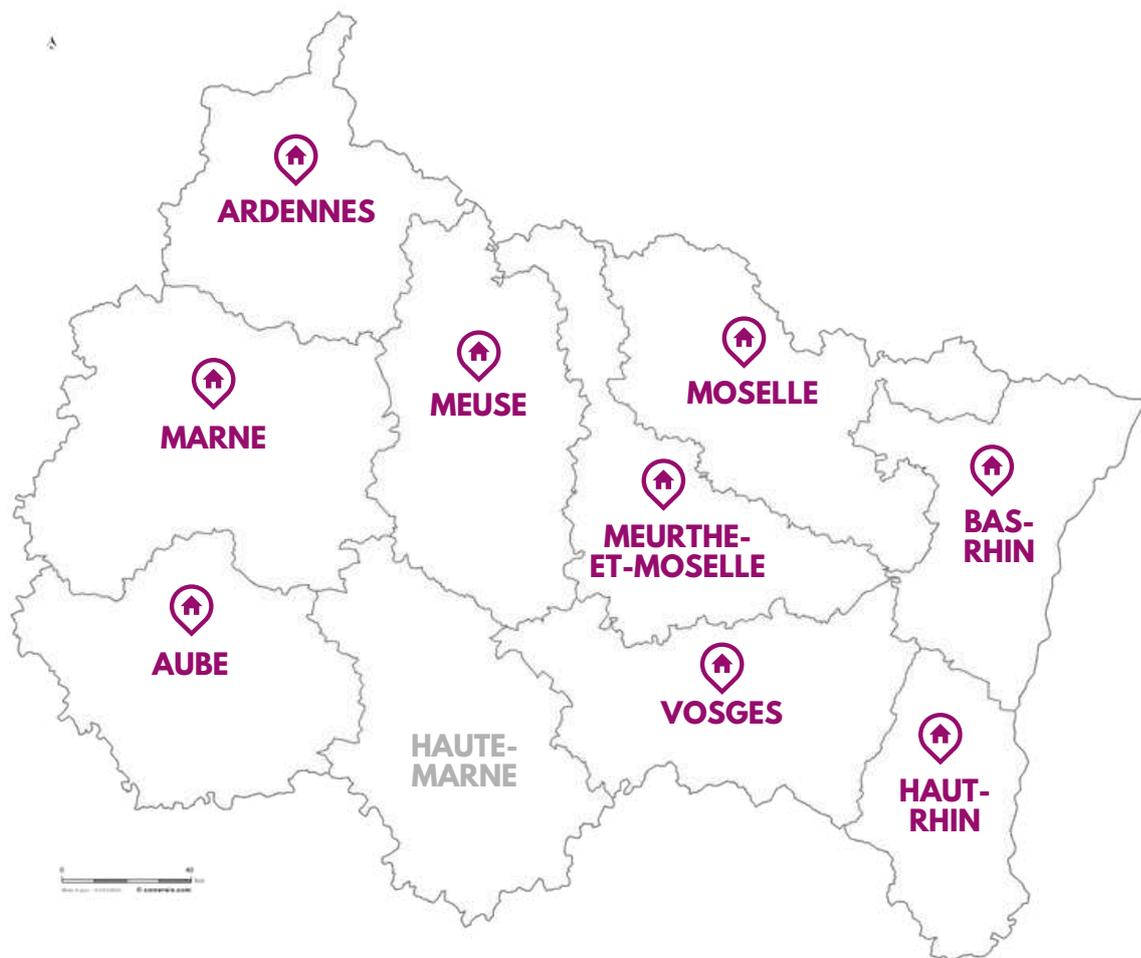
Ce travail d’évaluation doit permettre d’identifier les évolutions positives mais également les zones de tension, les freins persistants, les territoires ou les publics fragilisés. Ces éléments d’analyse contribuent ainsi à alimenter la définition des politiques éducatives territoriales destinées, à garantir, à l’ensemble des familles du territoire, un égal accès aux différents lieux d’accueil, et de favoriser la mise en œuvre de réponses innovantes





PRÉAMBULE

LA RÉGION GRAND EST



- 9 départements disposent d'un PARHI**
- 1 département ne dispose pas de PARHI (Haute-Marne)**

La région Grand Est compte 11 Pôles d'Appui et de Ressources Handicap et Inclusion (PARHI) qui œuvrent en faveur de l'accueil et l'inclusion des enfants en situation ou à besoins spécifiques en milieu ordinaire. Certains départements comptent plusieurs PARHI.

Informier, échanger, partager, ne pas créer ce qui existe déjà ; c'est dans cette optique que la Fédération Familles Rurales des Ardennes et OnDitCap ! ont proposé à la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) d'organiser, pour la première fois sur la région, une démarche de travail en réseau des PARHI du Grand Est.

Partant du constat que de nombreux PARHI existent mais ne se connaissent pas, il semblait nécessaire de créer une rencontre régionale afin d'identifier et de recueillir les pratiques de chacun. Ainsi, la 1ère rencontre des PARHI du Grand Est a eu lieu le 9 septembre 2024, dans les Ardennes, à Charleville-Mézières en présence de 9 PARHI.

Quelle est notre procédure ?

Une première phase de diagnostic et de recensement des PARHI a été réalisée de novembre 2023 à mars 2024 par le biais d'entretiens téléphoniques et d'échanges d'informations par mail.

Une deuxième phase de rencontre, via une visio-conférence, le 4 juillet 2024 a eu lieu afin d'échanger sur nos PARHI, de présenter l'intérêt d'une rencontre et de trouver une date commune.

Lors de la première réunion des PARHI du Grand Est le 9 septembre 2024 à Charleville-Mézières, une 3ème phase de mise en commun a eu lieu. 9 pôles qui travaillent en faveur du développement des dynamiques inclusives à l'échelle de leur département ou de leur territoire ont exposé et mis en avant leur fonctionnement, leurs domaines d'intervention et leurs outils utilisés sur leur territoire. L'objectif est de contribuer à l'amélioration de l'efficacité des PARHI du Grand Est grâce à un partage de compétences.

Outre ces objectifs initiaux, ce rassemblement a également donné aux experts des Pôles d'Appui et de Ressources Handicap et Inclusion du Grand Est l'occasion de discuter des enjeux, des opportunités et des obstacles liés à l'inclusion, ce qui a contribué à enrichir les réflexions sur les perspectives et les orientations prises par ces acteurs de l'inclusion.

Ce regroupement régional, qui s'inscrit dans la continuité de la dynamique nationale des PARHI, met en œuvre une synergie entre les acteurs du Grand Est. Il y aura de magnifiques opportunités de travail et de collaboration à venir pour encourager le changement de perspective et contribuer au développement des pratiques inclusives !





LES PÔLES D'APPUI ET DE RESSOURCES HANDICAP ET INCLUSION EN GRAND EST

ARDENNES – ONDITCAP !



OnDitCap !
Pôle d'appui et de ressources

Depuis 2017, OnDitCap ! œuvre auprès des familles et des équipes sur le territoire des Ardennes pour inclure les enfants en situation de handicap dans les structures de droit commun (Crèche, accueil de loisirs, cantine scolaire, péri et extrascolaire.).

OnDitCap ! :

- Garantit la mise en œuvre des droits des enfants en situation de handicap et de leurs familles ;
- Fait respecter l'accès à l'ensemble des lieux d'accueil ;
- Vous accueille pour répondre à tous vos besoins ;
- Veille à la bonne santé des enfants en situation de handicap et leurs familles ;
- Accompagner les aidants via le Café des Aidants de l'Association Françaises des Aidants.

Contact :



10 avenue Forest 08000 - Charleville-Mézières



onditcap@famillesrurales.org



Référent Handicap : Xavier LEGER - 07.69.87.85.56

Référente Handicap, Santé et Parentalité : Manon POTEL-DUBREUIL - 07.60.32.10.01



www.onditcap.fr



<https://www.facebook.com/onditcap08>



<https://www.youtube.com/channel/UCpvVH1ajXphm0sF57-Gv-3g>



AUBE - PÔLE RESSOURCE HANDICAP



Depuis 2018, le PRHI 10 intervient auprès des crèches, haltes garderies, Assistantes Maternelles et Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) pour les accompagner, les conseiller, les soutenir pour l'accueil des enfants en situation de handicap. Il accompagne également les familles pour les informer sur les différents modes de garde et d'accueil existants, les oriente auprès des professionnels compétents et peut répondre aux questions qu'elles soient d'ordre administratif ou pratique.

Il met également en place des temps d'informations collectifs sur la thématique du handicap, de l'équité et du mieux vivre ensemble.

Contact :

 Institut Chanteloup - 11 rue de Chanteloup - 10300 Sainte Savine

 cdh10.contact@gmail.com

 Coordinateur Petite Enfance : Isabelle DURLLOT - 07.80.51.03.75
Coordinateur Jeunesse : François BRIGANDET - 07.80.51.03.73

 <https://pole-ressource-handicap10.fr>



BAS-RHIN CENTRE RESSOURCES PETITE ENFANCE & HANDICAP (CRPEH)



Le Pôle Petite Enfance & Handicap de l'Apedi Alsace est composé des :
Centre Ressources Petite Enfance & Handicap (CRPEH),
Equipe Mobile Petite Enfance & Handicap (EMPEH)
Lieu d'Accueil Enfants Parents Ressources (LAEP Ressources).

Le Pôle est au service des familles, des professionnels de la Petite Enfance et des partenaires du secteur médico-social, social et sanitaire.

L'objectif est de soutenir les initiatives inclusives en faveur des enfants de 0 à 6 ans en situation de handicap ou présentant des difficultés de développement dans les dispositifs et structures de droit commun, sur l'ensemble du Bas Rhin.

Les actions déclinées sont :

- Un soutien aux parents dans leur recherche de mode de garde ou de lieu de socialisation adapté
- Un appui pour les gestionnaires et professionnels du secteur de la petite enfance dans l'accueil effectif d'enfants à besoins particuliers, que l'accueil soit collectif, individuel ou en LAEP
- Des actions de sensibilisation et d'information centrées sur l'accueil inclusif de jeunes enfants et le handicap
- Un accueil adapté à la situation de handicap au LAEP ressources à Schiltigheim pour les enfants accompagnés d'un adulte référent
- Un travail en réseau sur la promotion de l'inclusion et le développement d'initiatives en ce sens sur le territoire 67

Contact :



33 rue de barrage 67300 Schiltigheim



centre.ressources@apedi-alsace.fr laep.ressources@apedi-alsace.fr



03.69.32.31.89



<https://www.apedi-alsace.fr/etablisements-services/petite-enfance/crpeh-empeh/>



BAS-RHIN CENTRE RESSOURCES ENFANCE JEUNESSE & HANDICAP



: Le Centre Ressources Enfance – Jeunesse & Handicap (CREJH) est un « pôle d'appui et de ressources mis en place en décembre 2010 suite à l'appel à projet de la CNAF pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs.

Il a pour mission de faciliter la réalisation du projet de vie de l'enfant en situation de handicap, de 4 ans à 17 ans, dans les accueils de loisirs, accueils périscolaires, colonies de vacances, activités sportives, culturelles... Le Crejh intervient gratuitement sur l'ensemble du Bas-Rhin

Les actions :

- Informer et accompagner les familles
- Proposer des temps de répit aux parents-aidants (Café des Parents, Weekend répit, Vacances en famille, ...)
- Sensibiliser, former, accompagner les professionnels
- Accompagner les structures dans l'accueil de l'enfant en situation de handicap (Observation, conseil, mise en place d'une Equipe Mobile, ...)
- Renforcer les relations avec les institutions partenaires et les structures médicosociales.

Contact :



Immeuble Kleper - 120 rue Tobias Stimmer - 67400 Illkirch - Graffenstaden



loisirs.handicap@jpa67.fr



Référente Familles : Sonia CARDONER - 07.71.22.87.70

Référent Professionnels : Arnaud REBOUILLAT - 07.57.57.63.86



<https://jpa67.fr/crejh/>



<https://www.facebook.com/CREJH>



HAUT-RHIN - PÔLE RESSOURCES HANDICAP



PRH68
Pôle Ressources Handicap

Le Pôle Ressources Handicap 68 soutient et accompagne les professionnels dans l'accueil inclusif des enfants de 0 à 17 ans en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques.

Notre objectif est que chacun de ces enfants puisse bénéficier d'un accueil adapté au sein d'un établissement de droit commun.

Nous vous proposons :

- Un appui des équipes sur le terrain
- Un appui téléphonique
- Des sensibilisation collective
- Des projets / partenariats
- Des immersions dans des lieux inclusifs
- Des malles pédagogiques

Contact :



25 rue de Dornach - 68120 Pfastatt



- Camille GRUNINGER, de l'association SINCLAIR
- Laetitia PRAX, de l'association ADAPEI Papillons Blancs
- Armand LOMBARD, de l'association Au Fil de la Vie
 - contact@prh68.fr



03 89 32 81 50



MARNE ESPACE ENFANCE ET HANDICAP



Parce que chaque enfant a sa place, l'Espace Enfance et Handicap accueille, accompagne et soutient les familles dans la recherche d'un mode d'accueil collectif ou individuel tout en tenant compte des compétences de l'enfant.

Nos missions :

- Soutenir la parentalité et accompagner les familles dont l'un des enfants est en situation de handicap ou à développement atypique ;
- Accompagner les professionnels qui accueillent les enfants : sensibilisation et professionnalisation des équipes ;
- Favoriser le lien entre les familles et les professionnels, afin de soutenir la relation entre les familles et les équipes d'accueil de l'enfant.
- Faciliter la continuité dans le parcours de vie de l'enfant aux différentes étapes clés (entrée à l'école, accès aux accueils de loisirs et périscolaires, accès aux sports...)

L'espace est ouvert à toutes les familles rémoises dont un ou plusieurs enfants se trouvent en situation de handicap ou présentent un développement atypique ainsi qu'aux professionnels du secteur de la petite enfance, de l'éducation, de la jeunesse et/ou du handicap.

Contact :



38 rue Pierre Taittinger 51100 Reims



espaceenfancehandicap@reims.fr



Référente : Agnès MEA - 06 27 30 00 14 - 03 26 77 77 90



<https://www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/petite-enfance-et-parentalite-la-maison-de-la-famille/espace-enfance-et-handicap>



MEURTHE-ET-MOSELLE PARCOURS INCLUSIF DE L'ENFANT AU DÉVELOPPEMENT DIFFÉRENT (PETIT PIEDD)



Petit PIEDD s'adresse aux familles ainsi qu'aux professionnel-le-s de la Petite Enfance et de la Parentalité, concernés par l'accueil d'enfants de la naissance à 4 ans présentant un développement différent.

L'objectif de Petit PIEDD est d'accompagner les parents et les établissements dans la prise en compte des besoins spécifiques de l'enfant et de sa famille, lors de son accueil en collectivité, depuis la crèche jusqu'à son entrée à l'école maternelle. De garantir à l'enfant un parcours d'accueil inclusif adapté à ses besoins.

Petit PIEDD offre des réponses personnalisées et adaptées aux demandes et aux besoins des familles ainsi que des professionnel-le-s qui les sollicitent. Ces réponses peuvent prendre différentes formes : accompagnement des pratiques professionnelles aménagement de l'espace, propositions d'outils adaptés à l'accueil de l'enfant ou des enfants, ainsi que des formations...

Parallèlement, des actions de sensibilisation sur les différences et le handicap sont mises en place.

Contact :



12 rue de l'Abbé Devaux - 54140 Jarville-la-Malgrange



petitpiedd.54@famillesrurales.org



Chargée de Mission Adeline REZKI - 07.65.15.22.40



<https://grand-est.famillesrurales.org/27/federation-familles-rurales-de-meurthe-et-moselle>



MEURTHE-ET-MOSELLE HANDILOISIRS 54



HANDILOISIRS 54
Des centres de loisirs et de vacances pour tous les enfants !

Handiloisirs54 a vu le jour en 2013 et œuvre auprès des familles et équipes du département pour favoriser l'inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap dans les structures de droit commun (Centres de loisirs pour les Francas et séjours de vacances pour l'UFCV).

Depuis 2024, Handiloisirs54, sont reconnu Pôle Ressources Handicap en Meurthe-et-Moselle et permettent ainsi de rendre effectif :

- L'accompagnement des familles et des enfants de 3 à 18 ans dans la mise en place de leur projet d'inclusion (péri et extrascolaire) ;
- L'accompagnement des équipes pédagogiques dans l'accueil du handicap au sein de leur structure (péri et extrascolaire) ;
- La mise en réseau, le soutien et la mobilisation des partenaires institutionnels, associatifs, médico-sociaux à travers les différentes missions du PAHRI.

Contact :

 08 Allée de Mondorf-les-Bains, 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy, France

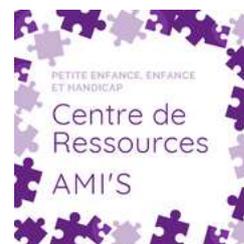
 prh@francas54.org

 Coordinatrice du PRH : Coralie LUZI - 06.89.65.06.87

 www.handiloisirs54.org



MEUSE – CENTRE DE RESSOURCES AMI'S



Depuis 2016, Le Centre de ressources AMI'S (Accueil Mixité Inclusion Socialisation) accompagne les problématiques multiples liées à l'accueil petite enfance / enfance / handicap. Il a pour but de promouvoir, faciliter et développer l'accueil des enfants en situation de handicap / présentant des besoins, dans les différents modes d'accueil ordinaire petite enfance et enfance (établissements d'accueil du jeune enfant, centres de loisirs, périscolaires, assistant(e)s maternel(le)s, professionnels du domicile...)

Le Centre de ressources AMI'S :

- Garantit la mise en œuvre des droits des enfants en situation de handicap et leurs familles ;
- Accompagne, informe et oriente les familles et/ou les professionnels pour répondre à leurs besoins ;
- Adapte et coordonne le parcours de l'accueil de l'enfant en lien avec les professionnels de l'accueil et les professionnels spécialisés ;
- Sensibilise les familles et les professionnels à la thématique de l'inclusion, du handicap, des besoins...

Contact :



5 rue du Docteur Alexis Carrel - 55100 Verdun



amis@alys.fr



Coordinatrice du dispositif : Marie-Hélène GAMBIER - 03.29.86.06.00

Référente Inclusion : Lisa MALBAUX - 03.29.86.06.00



www.alys.fr



<https://www.facebook.com/Alys.Association>



MOSELLE – PÔLE D'APPUI ET DE RESSOURCES INCLUSIVES



Le Pôle d'Appui et de Ressources Inclusives (PARI) a pour objectif de favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des structures de droit commun (crèches, centres de loisirs, assistantes maternelles, etc.).

Un Accompagnement Gratuit et Personnalisé

Le PARI est un dispositif mobile, intervenant sur tout le territoire de la Moselle. L'accompagnement est gratuit et s'adapte aux besoins des familles et des professionnels. Un premier rendez-vous permettra aux familles de rencontrer les professionnels du PARI, d'exposer leur projet et leurs besoins et de recevoir toutes les informations nécessaires.

Contact :



1b rue du Béarn - 57070 Metz



pari@peplorest.org



03 87 66 64 19



https://www.peplorest.org/?page_id=11474



VOSGES – COLLECTIF 100% LOISIRS

100% LOISIRS
VERS UN ACCUEIL POUR TOUS

La démarche « 100% Loisirs – Vers un accueil pour tous » agit en faveur de l'accès à des loisirs éducatifs collectifs pour tous les enfants quelles que soient leurs différences depuis 2014. Ses actions s'articulent autour de l'information et l'accompagnement des familles, la mise à disposition de ressources et l'accompagnement des structures éducatives de loisirs, l'expérimentation, l'échange de compétences et le partage d'expériences, ainsi que la mise en réseau des acteurs.

En tant que Pôle d'Appui Ressources Handicap et Inclusion et pour construire la règle de demain d'un accueil de qualité accessible aux enfants vosgiens en situation de handicap en accueils collectifs de mineurs, des parents, des animateurs, des élus locaux, des bénévoles associatifs, des professionnels de structures spécialisées, des représentants des pouvoirs publics se mobilisent et s'engagent au sein du Collectif Vosges pour l'accueil des enfants en situation de handicap en ACM.

Réunis au sein de ce collectif départemental, ces partenaires associent leurs expériences et leurs compétences pour construire les actions de la démarche « 100% Loisirs – Vers un accueil pour tous ».

Contact :



7 quartier de la Magdeleine 88000 EPINAL



contact@francas-vosges.org



Réfèrent Handicap : Pierrick VIRION - 07 60 30 83 10



<http://accueilpourtous.org/>





MERCI

Nous tenons à remercier :

Malorie FRANCISCO et Xavier LEGER d'OnDitCap ! pour le travail de recherche et de recensement auprès des PARHI du Grand Est et la réalisation de ce livret.

La **Fédération Familles Rurales des Ardennes** pour leur engouement à organiser ce premier regroupement.

La **DRAJES**, pour son soutien et sa participation à ce projet.

Les représentant des **PARHI du Grand Est** pour leur participation et leur implication dans cette dynamique régionale.

CONCEPTION DU LIVRET



OnDitCap !

Pôle d'appui et de ressources

FÉDÉRATION FAMILLES
RURALES ARDENNES

RÉALISATION GRAPHIQUE



FÉDÉRATION FAMILLES RURALES
GRAND EST



RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation Régionale Académique
à la Jeunesse, à l'Engagement
et aux Sports

ÉDITION 2025